

# Compte-rendu du CTSA interacadémique du 2 juillet 2021



La FSU fait remarquer que depuis septembre 2021, plusieurs instances interacadémiques, (CTA ou CTSA), ont eu lieu et qu'aucun PV n'a encore été communiqué aux représentants du personnel. L'administration n'apporte aucune réponse satisfaisante à cette remarque.

Les représentants de l'académie de Reims informent l'administration qu'ils ont reçu la convocation à ce CTSA interacadémique 3 jours avant seulement. Les représentants de l'académie de Nancy n'ont même pas été destinataires du document de travail pour cette instance.

La feuille de route en fichier joint précise l'évolution de la mise en place des services interacadémiques en juin 2021. Elle donne les sites de direction des services, leur organisation, le nombre d'ETP concernés et le calendrier des créations.

La direction interacadémique de l'immobilier a été créée au 1<sup>er</sup> septembre 2020. 88 millions d'euros sont prévus dans le cadre du plan de relance pour des travaux dans les établissements d'enseignement supérieur.

La direction régionale de l'enseignement supérieur et la délégation académique au numérique éducatif ont été créés au 1<sup>er</sup> avril 2021. Pour la délégation académique régionale au numérique éducatif, il y a en tout 4 ETP : 3 délégués académiques et des décharges partielles de service pour les enseignants.

La direction des systèmes d'information du Grand-Est est créée au 1er juin 2021.

Le service régional des achats devait être créé au 1<sup>er</sup> septembres 2021, mais finalement cette date est reportée à décembre 2021. La préfiguratrice est la chef de la DAF Nancy. Il faut réaliser un inventaire des missions et une cartographie des achats avant de créer le service interacadémique des achats. La préfiguratrice est sur d'autres missions, et la direction ne souhaite pas créer ce service à marche forcée. La direction se donne 6 mois à un an pour arriver à un organigramme cible pour ce service. Dans les commandes, il faudrait privilégier les entreprises locales et les circuits courts.

Pour les relations européennes et internationales, le travail de préfiguration n'a pas encore commencé, il devrait débuter en septembre.

Les pôles d'expertise interacadémique seront mis en place en décembre. Le pôle transfrontalier/plurilinguisme gérera les projets Erasmus et devrait compter une dizaine d'ETP. Le pole de développement éducatif des territoires gérera les politiques publiques, la ruralité, les internats. Ce sera seulement une personne à Reims qui travaillera avec divers services académiques ou interacadémiques.

# Service des affaires juridiques

Le service des affaires juridiques comporte le contentieux et le contrôle de légalité avec le conseil aux EPLE, ainsi que la veille juridique qui est mutualisable. A Reims, il n'y a pas de contrôle de légalité, la configuration est différente d'une académie à l'autre, donc la mise en place du service interacadémique se fera de façon progressive.

### DSI

La mise en place de la direction des systèmes d'information du Grand-Est a été présentée dans les 3 CTSA. Le collègue de la CGT Strasbourg qui travaille justement à la DSI Strasbourg fait remarquer qu'après la présentation du projet à tous les collègues, les remarques des chefs de service et de bureau n'ont nullement été prises en compte, que les blocs de compétence sont des boites noires et que tout a été fait dans le plus grand amateurisme. Le SGRA juge ce terme excessif. Il est normal que les blocs de compétence soient des boites noires, des groupes de travail auront lieu à la rentrée pour les remplir. Il faudrait enrichir la formation avec 3 régions, il devrait être possible de trouver plus de formateurs potentiels.

## Service statistiques

Le service interacadémique statistiques va se mettre en place au 1<sup>er</sup> septembre 2021. Le mardi 29 juin, il y a eu une visioconférence de présentation à tous les personnels des 3 services statistiques académiques actuels. C'est là que le préfigurateur (de Reims) a annoncé de façon unilatérale qu'il n'y aurait plus de chefs de bureau à Nancy, car il n'y en a pas à Reims et Strasbourg. La FSU fait remarquer que ceci risque de poser des problèmes de fonctionnement à Nancy à la rentrée 2021. En effet, 3 personnels sur 12 vont muter dont un des chefs de bureau. La perte des indemnités de chef de bureau (NBI) pourrait entrainer d'autres départs, et des pertes de compétence posant des soucis pour le fonctionnement de la division. La secrétaire générale de Reims dit qu'il faudra faire preuve de souplesse sur le sujet de la disparition des chefs de bureau, faire les choses de façon progressive et veiller à ce que les personnels concernés ne perdent pas de primes.

L'organisation du service statistiques interacadémique n'est pas encore construite, il serait organisé par pôles d'expertise (cartographie, aide au pilotage, développement statistique, analyse de données, et gestion des référentiels).

## Service des concours

Le service interacadémique des concours sera mis en place au 1<sup>er</sup> novembre 2021. Il pourrait comme le futur service statistique, être organisé en pôles d'expertise. Une réflexion est en cours sur l'organisation des concours avec peut-être une spécialisation par sites.